

A01 : Suivi temporel des oiseaux communs (programme STOC-EPS)

Contexte

Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnages Ponctuels Simples (STOC – EPS), coordonné par le Centre de Recherches par le Baguage des Populations d'Oiseaux (CRBPO), permet d'obtenir d'une part, une évaluation des tendances d'évolution des effectifs de différentes espèces communes nicheuses de France, et, d'autre part, d'estimer les variations d'effectifs d'une année à l'autre. Le nombre de contacts par espèce en un point donné représente une mesure de l'abondance de l'espèce dans un type d'habitat. Ainsi, ce programme est conçu pour évaluer les variations spatiales et temporelles de l'abondance des populations nicheuses d'oiseaux communs. Grâce aux données transmises par le coordinateur régional du programme, le syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale a envisagé dans un premier temps d'interpréter les données obtenues à l'échelle de son territoire afin de comparer les tendances d'évolution des espèces communes nicheuses de son territoire par rapport aux tendances régionales. Néanmoins, les données obtenues lors des échantillonnages nécessitent une grande capacité analytique au préalable pour juger de la faisabilité d'une telle interprétation. Cette aptitude n'a pas pu être mise en œuvre pour cette première année de rendu. Aussi, l'accent a été porté dans un premier temps à mesurer la contribution des observateurs locaux, condition nécessaire à la bonne conduite d'un tel dispositif.

Fiche mise à jour le "25-10-2017" / Fiche révisée 5 fois

Methodologie

Pour que le programme STOC – EPS soit un programme pérenne ouvert au plus grand nombre d'observateurs, un protocole simple a été établi par le CRBP0.

Sur la base d'un carré de 4 km² tiré aléatoirement par le coordinateur régional, 10 points d'écoutes de 5 min ou EPS sont positionnés par l'observateur avec une répartition homogène en intégrant tous les types d'habitat présents dans le carré. Les habitats sont relevés pour chaque EPS et actualisés tous les ans. Le tirage aléatoire s'effectue dans un rayon de 10 kilomètres autour d'un point fourni par l'observateur. Chaque EPS, réitéré chaque année, est effectué deux fois en période de nidification. Un en début de saison de reproduction (1er Avril – 8 Mai) et le second à lieu entre le 9 Mai et 15 Juin pour les nicheurs tardif au même endroit. Un premier passage, avant avril, peut être réalisé afin de déceler les nicheurs précoces. Le dénombrement est effectué par contact visuel et auditif. Les données sont ensuite saisies dans un logiciel gratuit spécialement dédié à ce programme (Feps2011).

Résultats

Au niveau national et régional, les résultats sont présentés sous forme de 4 indicateurs, qui regroupent les espèces selon leur spécialisation par rapport à 3 grands types d'habitats (milieux agricoles, milieux forestiers, milieux bâtis). Le dernier indicateur regroupe les espèces généralistes qui peuvent occuper plusieurs milieux.



Nous pouvons observer un déclin prononcé en région Nord-Pas-de-Calais des espèces inféodées aux milieux agricoles avec une

tendance à -56,3% sur la période 1995 – 2014 et dans une moindre mesure une régression des espèces de milieux bâtis. Au contraire, les espèces généralistes ont augmenté de 29,3% (C. Hurez, 2015), tendance qui se confirme au niveau national (fig.1).

Aujourd'hui, on comptabilise 16 carrés ayant au moins un point EPS dans le périmètre du Parc dont 13 carrés intégralement sur le territoire.



16 carrés STOC EPS ont été prospectés au moins une fois entre 2001 et 2015 sur le territoire du Parc par 12 observateurs bénévoles. Le nombre de carrés effectués n'est pas identique au nombre d'observateurs, car certains observateurs ont effectué ou effectuent plusieurs carrés (fig. 3).



On peut observer une progression de la prospection de carré STOC EPS sur le territoire du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale entre 2002 et 2009 avec un pic de participation en 2010. Cependant, le nombre de carrés prospectés est en régression depuis 2012.

Interprétation

La localisation des carrés sur le territoire du Parc ne couvre pas l'ensemble du périmètre. Quelques grands ensembles paysagers ne sont donc pas couverts, comme les milieux bocagers de l'arrière-pays boulonnais. Avec une contribution de 11% sur les carrés suivis dans la région Nord-Pas-de-calais, cette valeur reflète un certain déficit de bénévoles actifs dans ce programme sur le périmètre du Parc. L'analyse de cette contribution au programme montre une nécessité de développer un réseau d'observateurs pour combler les zones sous prospectées.

Il est indispensable que le STOC-EPS soit poursuivi dans la région et sur le territoire du Parc, avec au moins autant de carrés qu'actuellement. Il apporte en effet un éclairage

indispensable sur l'état de santé des populations d'oiseaux dits communs, qui ne font l'objet d'aucun suivi particulier. Le programme STOC EPS est l'un des indicateurs d'évolutions de la biodiversité dite « ordinaire ».

En perspective, il serait intéressant d'analyser les données des carrés STOC EPS du périmètre du Parc pour dissocier de possibles variations dans les tendances d'évolution des indicateurs par rapport à la tendance régionale et déceler, peut être, des particularités locales.

En savoir plus

- http://www.observatoire-biodiversite-npdc.fr/fichiers/documents/fiches/brochure_etat_zero.pdf
- Vigie-Nature : www2.mnhn.fr/vigie-nature/
- GON : www.gon.fr
- C.HUREZ, 2015. Evolution des populations d'oiseaux communs nicheurs à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais : impact des perturbations d'habitat et des changements climatiques.